

Facture FACT-20240802-21366

En date du : 02/08/2024

Réf. client : AMAZON8773



1 route de Pouillé
ZA de La Croix Ayrault
86300 Chauvigny
France

L'instant d'un Caprice

493 rue du président wilson
46000 Cahors
France

Objet : Commande n° 405-5146391-3598751 du 01/08/2024 sur Amazon.
Expédition par GLS n° 00ISRTXY le 02/08/2024.

Nom / Code	Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
PFN369	Chevalet stop trottoir plastique noir dimensions 100 x 55 cm - Fabrication Française	1,00	29,00 unité	20,00 % (5,80)	29,00
TRANSPORT	Forfait transport sur ventes	1,00	6,00 unité	20,00 % (1,20)	6,00

Notes :
Livraison de biens.
Nos articles à base de bois et ardoises mélaminées sont
tous fabriqués en France et sont certifiés PEFC 70%
(licence PEFC/10-31-3593 et certificat QUAL-PEFC-COC-
20-1238).

Total net HT 35,00 €

TVA 20,00% 7,00 €

Montant total TTC 42,00 €

Paielement par Payé à la
commande du 01/08/2024 42,00 €

Total à régler 0,00 €

Mode de TVA :

TVA exigible sur les débits

Tel. mobile :

06 15 09 27 03

Pas d'escompte pour paiement anticipé. Le vendeur, SAS INTERFACE PLV se réserve la propriété des marchandises désignées sur ce document, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur et les acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié l'acheteur. En cas de non-paiement à la date de règlement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L. 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce. Pour tout professionnel, en sus des pénalités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité, produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).
La présente facture est émise conformément aux Conditions Générales de Ventes en vigueur de Interface PLV.

Vente ayant lieu en dehors de France dans un autre pays de l'Union Européenne : Exonération de la TVA : article 262 ter I du Code général des impôts